Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260123-9_2026-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 14
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, QUINIO Clotilde, FLAUX Florence, GOUPIL Jean-Pierre, DETOC Annie, GUERIN Ronan, MARTIN Sylvain, COMMUNIER Aurore, COMMUNIER Myriam, BAUDRIER Jeanine, CORVAISIER Roger.

Absente excusée : VINET Roland, LEPEINTEUR Lisa a donné pouvoir à MARTIN Sylvain.

Absente : MOUSSON Camille.

Secrétaire de séance : FLAUX Florence.

OBJET : BÂTIMENT : Salle culturelle et artistique : Convention de mise à disposition

Proposition de valider la convention de mise à disposition de la salle culturelle et artistique aux associations.

Après délibération, le conseil municipal, ***à l'unanimité*** :
- Valide la convention de mise à disposition de la salle culturelle et artistique aux associations (document joint à la présente délibération)..
- Donne tous pouvoirs et signature à Monsieur le maire sur ce dossier.

Certifié exécutoire
Affiché le 30/01/2026
Le Maire,



DUBOIS Jean-Luc.